

Préambule

Sont ici présentés les objectifs quantifiés de l'offre de soins des différentes activités de soins et équipements matériels lourds soumis à autorisation.

L'évolution de l'offre proposée s'inscrit dans la continuité de l'organisation figurant au premier PRS. Elle ne retient pas d'évolution majeure de l'offre de soins avec la création de nouveaux sites, excepté pour quelques activités. En effet les autorisations délivrées ne figent pas les capacités en lits et places et doivent permettre aux établissements de s'ajuster aux besoins, sans nécessiter de nouvelles implantations au sein des territoires.

Ces objectifs quantifiés sont la traduction d'une volonté de mettre en cohérence les objectifs d'accès aux soins, de sécurité, de qualité mais aussi d'efficacité des activités et des équipements dans le cadre du respect de l'ONDAM. L'évolution de l'offre hospitalière régionale continue d'être orientée vers l'évolution des modes de prise en charge, en optimisant la gradation des plateaux techniques et en développant des modes substitutifs à l'hospitalisation complète.

Dans le cadre des territoires de l'offre hospitalière, l'organisation des soins doit s'appuyer sur un dispositif gradué d'offre hospitalière assurant accessibilité et qualité des prises en charge. Cette organisation des soins doit donc veiller à la cohérence entre les différentes activités, garantir la prise en charge globale dans une logique de parcours du patient, et se traduire par la mise en œuvre de principes de complémentarité entre les établissements et leurs plateaux techniques. Cette articulation nécessite que les projets qui émergeront fassent l'objet d'une réflexion à l'échelle du territoire de l'offre hospitalière.

L'évolution de l'offre proposée ici est susceptible de connaître des ajustements au long des cinq ans du PRS, dans le cadre de la prise en compte de besoins spécifiques ou d'évolutions du contexte réglementaire.

Les objectifs quantifiés de l'offre de soins sont identifiés sous forme de sites d'activités de soins autorisables, sachant qu'un même site peut justifier de plusieurs autorisations sous condition d'une coopération formalisée permettant une complémentarité entre ces activités voisines. Pour les équipements lourds ils sont, en plus, identifiés sous forme de nombre d'appareils, dans le respect des dispositions réglementaires.



Par souci de lisibilité, les « zones du schéma régional de santé donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds », définies aux articles L1434-9, L1434-11, R1434-30 et 32 du code de la santé publique seront dénommées « **territoires de l'offre hospitalière** ».

Ces territoires ont été fixés par arrêté du directeur général de l'ARS de Bretagne le 27 octobre 2016 et sont au nombre de sept :

- Territoire du **Finistère – Pen Ar Bed** (FP) : Brest – Carhaix – Morlaix – Quimper – Douarnenez – Pont l'Abbé ;
- Territoire de **Lorient - Quimperlé** (LQ) ;
- Territoire de **Brocéliande-Atlantique** (BA) : Vannes – Ploërmel – Malestroit ;
- Territoire de **Rennes – Redon – Fougères – Vitré** (RRFV) ;
- Territoire de **Rance-Emeraude** (RE) : St-Malo – Dinan ;
- Territoire d'**Armor** (A) : St-Brieuc – Guingamp – Lannion ;
- Territoire du **Coeur de Breizh** (CB) : Pontivy-Loudéac.

Objectifs quantifiés

Soins de suite et de réadaptation.....	3
Activités interventionnelles par voie endovasculaire en cardiologie.....	6
Réanimation.....	7
Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra-rénale.....	8
Aide médicale à la procréation et diagnostic prénatal.....	10
Traitement du cancer.....	12
Génétique.....	16
Equipements matériels lourds.....	16
Médecine d'urgence.....	19
Médecine.....	21
Médecine en HAD.....	22
Chirurgie.....	23
PERINATALITE.....	24
Soins de longue durée.....	26
Psychiatrie générale.....	27
Psychiatrie infanto-juvénile.....	30

SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

A ce stade, il n'est pas retenu d'évolution majeure dans les implantations d'activités de soins de suite et de réadaptation dans la mesure où sont recherchés :

- une gradation des prises en charge pour certaines spécialités, déjà concernées par une offre de recours au PRS 1 ;
- des mutualisations lorsque plateaux techniques et compétences mobilisées sont proches : SSR cardiologiques, respiratoires et nutritionnels, SSR locomoteurs et neurologiques ;
- un accompagnement des besoins de santé publique, notamment en SSR nutritionnels ;
- un développement des prises en charge en ambulatoire ;
- un ajustement de l'offre du SSR PAPD pour tenir compte d'un sous-dimensionnement de l'offre sur un territoire.

Ces implantations tiennent par ailleurs compte des opérations de recompositions hospitalières déjà engagées.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Non spécialisés	18	Regroupement des établissements Kerléna-Elorn Recomposition CHIC-UGECAM	-1 à l'issue de ce regroupement -1 à l'issue de cette recomposition Soit 16 sites
Dédiés aux personnes âgées polypathologiques dépendantes	11	Regroupement des établissements Kerléna-Elorn Regroupement des SSR du CHPM Recomposition CHIC-UGECAM	-1 à l'issue de ce regroupement -1 à l'issue de ce regroupement Soit 9 sites
Spécialisés locomoteurs	7	Contexte de recomposition CHIC-UGECAM	7
Spécialisés neurologiques	5	Contexte de recomposition CHIC-UGECAM	5
Spécialisés addictions	2	0	2
Spécialisés cardio-vasculaires	4	0	4
Spécialisés respiratoires	5	Contexte de recomposition CHIC-UGECAM	5
Spécialisés digestifs	2	0	2
Enfants - adolescents	5	0	5
Spécialisés onco-hématologiques	3	0	3

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Non spécialisés	8	Regroupement : - des sites du CH de Quimperlé - des SSR de la Maison St Joseph et du CH Quimperlé	-2 soit 6 sites à l'issue de ces regroupements
Dédiés aux personnes âgées polypathologiques dépendantes	4	0	4

Spécialisés addictions	2	Regroupement sur 1 site	1 à l'issue de ce regroupement
Spécialisés cardio-vasculaires	1	0	1
Spécialisés	2	0	2
Spécialisés locomoteurs	1	0	1
Spécialisés neurologiques	1	0	1
Spécialisés digestifs	0	0	0
Enfants - adolescents	1	0	1
Spécialisés brûlés	1	0	1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Non spécialisés	8	0	8
Dédiés aux personnes âgées polypathologiques dépendantes	4	0	4
Spécialisés locomoteurs	3	0	3
Spécialisés neurologiques	3	0	3
Spécialisés addictions	0	0	0
Spécialisés cardio-vasculaires	1	0	1
Spécialisés respiratoires	1	0	1
Spécialisés digestifs	0	+ 1 au regard de l'actuelle absence d'implantation sur le Morbihan ; justifierait un site en hôpital de jour	1
Enfants - adolescents	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Non spécialisés	15	0	15
Dédiés aux personnes âgées polypathologiques dépendantes	5	Taux d'équipement insuffisant ajusté à l'évolution de la croissance démographique du territoire	+2, soit 7 sites
Spécialisés locomoteurs	8	0	8
Spécialisés neurologiques	6	0	6
Spécialisés addictions	3	0	3
Spécialisés cardio-vasculaires	1	0	1
Spécialisés respiratoires	1	0	1
Spécialisés digestifs	1	0	1
Enfants - adolescents	3	0	3
Spécialisés onco-hématologiques	0	+1	1

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Non spécialisés	7	0	7
Dédiés aux personnes âgées polypathologiques dépendantes	4	0	4
Spécialisés locomoteurs	2	Recomposition en cours entre les SSR du territoire	2
Spécialisés neurologiques	1	Recomposition en cours entre les SSR du territoire	1
Spécialisés addictions	0	0	0
Spécialisés cardio-vasculaires	1	0	1
Spécialisés respiratoires	0	Réflexion sur une possible reconstitution des SSR du territoire notamment pour des SSR respiratoires et digestifs	0
Spécialisés digestifs	0		0

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Non spécialisés	6	0	6
Dédiés aux personnes âgées polypathologiques dépendantes	5	0	5
Spécialisés locomoteurs	3	0	3
Spécialisés neurologiques	3	0	3
Spécialisés addictions	1	0	1
Spécialisés cardio-vasculaires	1	0	1
Spécialisés respiratoires	1	0	1
Spécialisés digestifs	1	0	1
Enfants - adolescents	2	0	2

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Non spécialisés	4	0	4
Dédiés aux personnes âgées polypathologiques dépendantes	1	0 à 1	1 à 2
Spécialisés locomoteurs	1	0	1
Spécialisés neurologiques	1	0	1
Spécialisés addictions	0	0	0

Spécialisés cardio-vasculaires	0	1	1
Spécialisés respiratoires	1	0	1
Spécialisés digestifs	0	0	0

ACTIVITES INTERVENTIONNELLES PAR VOIE ENDOVASCULAIRE EN CARDIOLOGIE

Pour les actes de type 1, il convient de noter la disparition dans le PRS 2 de la gradation supplémentaire des autorisations du précédant PRS. Une stabilisation des OQOS est par ailleurs proposée, les besoins semblant actuellement couverts par les autorisations délivrées, dans un contexte où il n'y a pas d'impératif de proximité pour cette activité.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Type 1 : Electrophysiologie	1	0	1
Type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	3	0	3

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Type 1 : Electrophysiologie	1	0	1
Type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	1	0	1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Type 1 : Electrophysiologie	1	0	1
Type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Type 1 : Electrophysiologie	2	0	2
Type 2 : Cardiopathies congénitales	1	0	1
Type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	2	0	2

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Type 1 : Electrophysiologie	1	0	1
Type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	1	0	1

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Type 1 : Electrophysiologie	1	0	1
Type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	1	0	1

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Type 3 : autres cardiopathies de l'adulte	0	0	0

REANIMATION

A ce stade, il est proposé de privilégier un renforcement des capacités de réponse des sites autorisés en lits de réanimations/surveillance continue, tout en cherchant à favoriser l'émergence d'organisations innovantes et coordonnées (équipe médicale de territoire, télémédecine et système d'informations) dans un contexte de démographie tendue des anesthésistes réanimateurs.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Réanimation adultes	4	Recomposition prévue sur Brest à horizon 2022	3 ou 4 selon échéance transfert de HIA
Réanimation pédiatrique	1	0	1

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Réanimation adultes	1	0	1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Réanimation adultes	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Réanimation adultes	1	0	1
Réanimation pédiatrique	1	0	1

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Réanimation adultes	1	0	1

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Réanimation adultes	1	0	1

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Réanimation adultes	0	0	0

TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EPURATION EXTRA-RENALE

Le PRS 1 avait mis l'accent sur la nécessité de développer la dialyse « hors centre » et visait le développement des Unité de Dialyse Médicalisées (UDM), des Unités d'Auto dialyse Assistées (UAA) et de la dialyse à domicile. 8 nouvelles UDM ou UAA ont été autorisées dans ce cadre et devront faire l'objet d'une évaluation. Dans la continuité du PRS 1, l'accent devra être mis sur le développement de la dialyse à domicile qui ne concerne actuellement que 8% des patients pris en charge en IRC terminale alors que les techniques évoluent la rendant plus accessible.

Dans ce contexte, il est retenu une stabilisation des OQOS actuels. Leur évolution ultérieure sera étudiée en fonction des résultats des évaluations des activités autorisées lors du PRS 1 et des diagnostics territoriaux qui devront permettre l'objectivation des besoins.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Centres d'hémodialyse adultes	7	0	7
Unités de dialyse médicalisée	7	0	7
Unités d'auto-dialyse	12	0	12
Centre d'hémodialyse pour enfants	1	0	1
Hémodialyse à domicile	2	0	2

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Centres d'hémodialyse adultes	2	0	2
Unités de dialyse médicalisée	2	0	2
Unités d'auto-dialyse	3	0	3
Hémodialyse à domicile	2	0	2

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Centres d'hémodialyse adultes	2	0	2
Unités de dialyse médicalisée	2	0	2
Unités d'auto-dialyse	5	0	5
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	1	0	1
Hémodialyse à domicile	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Centres d'hémodialyse adultes	4	0	4
Unités de dialyse médicalisée	3	0	3
Unités d'auto-dialyse	5	0	5
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	1	0	1
Hémodialyse à domicile	2	0	2

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Centres d'hémodialyse adultes	2	0	2
Unités de dialyse médicalisée	2	0	2
Unités d'auto-dialyse	3	0	3
Hémodialyse à domicile	1	0	1

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Centres d'hémodialyse adultes	2	0	2
Unités de dialyse médicalisée	4	0	4
Unités d'auto-dialyse	6	0	6
Dialyse à domicile par dialyse péritonéale	1	0	1
Hémodialyse à domicile	2	0	1

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Centres d'hémodialyse adultes	1	0	1
Unités de dialyse médicalisée	2	0	2
Unités d'auto-dialyse	2	0	2

AIDE MEDICALE A LA PROCREATION ET DIAGNOSTIC PRENATAL

La Bretagne compte 5 centres clinico-biologiques d'AMP : 2 à Brest, 2 à Rennes et 1 à Lorient. Elle se situe dans la moyenne des régions comparables et en conformité avec la moyenne nationale. Cette offre n'est toutefois pas présente dans les Côtes d'Armor. Aussi, dans la continuité du PRS 1, la possibilité de créer un 6ème centre est-elle maintenue avec la nécessité d'une concrétisation à brève échéance.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
---------------------	--	--	---------------------------------

Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2 (T1) + 2 (T2) = 4	0	4
Autres activités biologiques**	2 (T1)	0	2
Activités cliniques *	2 (T1)	0	2
Analyses de cytogénétique y compris analyse de cytogénétique moléculaire	1 (T1)	0	1
Analyses de génétique moléculaire	1(T1)	0	1
Analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses	1(T1)	0	1
Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1(T1)	0	1
Les examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	0	+1	1

**Comprenant les activités relatives à la FIV avec ou sans micro-manipulation, le recueil du sperme en vue de don, la préparation d'ovocytes en vue de don, la conservation à usage autologue de gamètes et tissus germinaux, la conservation des embryons ne vue d'un projet parental, la conservation des embryons en vue de leur accueil

* Comprenant le prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP, le prélèvement par ponction de spermatozoïdes, le transfert d'embryons en vue de leur implantation, le prélèvement d'ovocytes en vue de don, le mise en œuvre de l'accueil de l'embryon.

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	0	1
Autres activités biologiques**	1	0	1
Activités cliniques *	1	0	1
Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	0	1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	0	2
Autres activités biologiques**	2	0	2

Activités cliniques *	3	0	3
Analyses de cytogénétique y compris analyse de cytogénétique moléculaire	1	0	1
Analyses de génétique moléculaire	1	0	1
Analyses en vue du diagnostic des maladies infectieuses	1	0	1
Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	0	1
Les examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	0	+1	1

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	0	1

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	1	+1 pour permettre l'implantation d'un centre clinico-biologique d'AMP	2
Autres activités biologiques**	0	+1 pour permettre l'implantation d'un centre clinico-biologique d'AMP	1
Activités cliniques *	0	+1 pour permettre l'implantation d'un centre clinico-biologique d'AMP	1

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Activités biologiques de préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	0

TRAITEMENT DU CANCER

A ce stade une stabilité des implantations est proposée tout en tenant compte des reconstitutions programmées sur le Finistère.

Les évaluations d'activité des opérateurs réalisées dans le cadre du renouvellement des autorisations de 2019 permettront de conforter ou pas cette stabilité.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Chirurgie des cancers – pathologies mammaires	6	-1 lié au regroupement des cliniques Grand Large et Keraudren	5
Chirurgie des cancers – pathologies digestives	9	-3 lié au transfert d'activité de l'HIA sur le CH, au transfert d'activité de Pasteur vers Keraudren et au regroupement des cliniques quimperaises	6
Chirurgie des cancers – urologiques	5	0	5
Chirurgie des cancers – pathologies gynécologiques	5	-1 lié au regroupement de Keraudren et Grand Large	4
Chirurgie des cancers – pathologies ORL et maxillo-faciales	5 (T1)+ 2 (T2)	-2 liés au transfert d'activité de l'HIA sur le CHU au transfert d'activité de Grand Large vers Pasteur	5
Chirurgie des cancers – pathologies thoraciques	3	0	3
Radiothérapie externe	2	0	2
Curiethérapie	1	0	1
Chimiothérapie	5	-1 lié au transfert d'activité de l'HIA sur le CHU	4
Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées (adultes)	1 (T1)	0	1
Chirurgie des cancers pédiatriques	1 (T1)	0	1
Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées (pédiatrique)	1 (T1)	0	1
Chimiothérapie pédiatrique	1(T1)	0	1

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Chirurgie des cancers – pathologies mammaires	2	0	2
Chirurgie des cancers – pathologies digestives	3	0	3
Chirurgie des cancers – urologiques	2	0	2
Chirurgie des cancers – pathologies gynécologiques	1	0	1
Chirurgie des cancers – pathologies ORL et maxillo-faciales	2	0	2
Chirurgie des cancers – pathologies thoraciques	1	0	1
Radiothérapie externe	1	0	1
Curiethérapie	0	0	0
Chimiothérapie	1	0	1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombre de sites	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022

	actuellement autorisés		
Chirurgie des cancers – pathologies mammaires	2	0	2
Chirurgie des cancers – pathologies digestives	3	0	3
Chirurgie des cancers – urologiques	2	0	2
Chirurgie des cancers – pathologies gynécologiques	2	0	2
Chirurgie des cancers – pathologies ORL et maxillo-faciales	2	0	2
Chirurgie des cancers – pathologies thoraciques	1	0	1
Radiothérapie externe	2	0	2
Curiethérapie	1	0	1
Chimiothérapie	2	0	2

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Chirurgie des cancers – pathologies mammaires	3	0	3
Chirurgie des cancers – pathologies digestives	6	0	6
Chirurgie des cancers – urologiques	3	0	3
Chirurgie des cancers – pathologies gynécologiques	3	0	3
Chirurgie des cancers – pathologies ORL et maxillo-faciales	4	0	4
Chirurgie des cancers – pathologies thoraciques	3	0	3
Radiothérapie externe	2	0	2
Curiethérapie	2	0	2
Chimiothérapie	5	0	5
Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées (adultes)	1	0	1
Chirurgie des cancers pédiatriques	1	0	1
Radiothérapie pédiatrique	1	0	1
Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées (pédiatrique)	1	0	1
Chimiothérapie pédiatrique	1	0	1

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Chirurgie des cancers – pathologies mammaires	2	0	2

Chirurgie des cancers - pathologies digestives	3	0	3
Chirurgie des cancers - urologiques	2	0	2
Chirurgie des cancers - pathologies gynécologiques	1	0	1
Chirurgie des cancers - pathologies ORL et maxillo-faciales	2	0	2
Chirurgie des cancers - pathologies thoraciques	0	0	0
Radiothérapie externe	1	0	1
Curiethérapie	0	0	0
Chimiothérapie	2	0	2

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Chirurgie des cancers - pathologies mammaires	4	0	4
Chirurgie des cancers - pathologies digestives	4	0	4
Chirurgie des cancers - urologiques	2	0	2
Chirurgie des cancers - pathologies gynécologiques	3	0	3
Chirurgie des cancers - pathologies ORL et maxillo-faciales	3	0	3
Chirurgie des cancers - pathologies thoraciques	1	0	1
Radiothérapie externe	1	0	1
Curiethérapie	1	0	1
Chimiothérapie	3	0	3

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Chirurgie des cancers - pathologies mammaires	1	0	1
Chirurgie des cancers - pathologies digestives	1	0	1
Chirurgie des cancers - urologiques	1	0	1
Chirurgie des cancers - pathologies gynécologiques	0	0	0
Chirurgie des cancers - pathologies ORL et maxillo-faciales	1	0	1
Chirurgie des cancers - pathologies thoraciques	0	0	0
Radiothérapie externe	0	0	0
Curiethérapie	0	0	0
Chimiothérapie	1	0	1

GENETIQUE

L'accès de la population bretonne à une offre graduée de génétique s'est amélioré par la mise en place d'une organisation régionale. A ce stade il n'est pas identifié de besoin d'évolution de l'activité soumise à autorisation.

Région Bretagne

Activité - Modalité	Nombre de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Analyses de génétiques moléculaires	4*	4*	4*
Analyses de cytogénétique, y compris les analyses de cytogénétiques moléculaires	2	2	2

*2 autorisations sur le même site

EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

Le bilan de l'offre met en évidence un niveau d'équipement régional en imagerie de coupe encore inférieur au niveau national, ainsi que des contraintes fortes de démographie médicale, tant des radiologues hospitaliers que libéraux.

Dans ce contexte l'accroissement du parc d'équipement va être poursuivi en tenant compte des besoins repérés et de la maturité pressentie des projets.

Région Bretagne

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
CAISSON HYPERBARE	1	0	1

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
CAISSON HYPERBARE	1	0	1

Territoire du Finistère Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	19	+3	22
IRM	18,4 dont 1 ostéo-articulaire	+2,6 et conversion de l'IRM ostéo-articulaire en polyvalent	21
CAMERAS	7	+1	8
TOMOGAPHE A EMISSIONS DE POSITIONS (TEP)	5	0	5

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	14	+1	15
IRM	12	+2	14
CAMERAS	3	0	3
TEP	2	0	2

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	5	+1	6
IRM	4	+2	6
CAMERAS	2	+1	3
TEP	1	+1	2

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	4	0	4
IRM	4	0	4
CAMERAS	1	0	1
TEP	1	0	1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	8	+1	9
IRM	7	+1	8
CAMERAS	3	0	3
TEP	1	+1	2

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	4	+1	5
IRM	3	+1	4
CAMERAS	1	0	1
TEP	1	0	1

Territoire de Haute Bretagne

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
---------------------	---	---	---------------------------------

SCANNERS	16	+1	17
IRM	17	+3	20
CAMERAS	6	+1	7
TEP	5	+1	6

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	10	0	10
IRM	8 dont 2 hors agglomération rennaise	0	8 dont 2 hors agglomération rennaise
CAMERAS	2	+1	3
TEP	3	+1	4

Territoire de St-Malo Dinan

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	5	+1	6
IRM	5	+1	6
CAMERAS	2	0	2
TEP	1	+1	2

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	4	0	4
IRM	4	+1	5
CAMERAS	1	0	1
TEP	1	0	1

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	8	+1	9
IRM	5,6	+1,4	7
CAMERAS	2	0	2
TEP	2	0	2

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	5	0	5
IRM	4	+1	5
CAMERAS	2	0	2

TEP	1	0	1
-----	---	---	---

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombre d'appareils actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	2	0	2
IRM	2	0	2
CAMERAS	0	+1	1
TEP	0	+1	1

Activité - Modalité	Sites existants	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
SCANNERS	1	0	1
IRM	1	0	1
CAMERAS	0	+1	1
TEP	0	+1	1

MEDECINE D'URGENCE

Des réflexions nationales et régionales dans le cadre des groupements hospitaliers de territoire (GHT) ainsi que des groupes de travail PRS du thème « urgence et permanence des soins » pourront potentiellement amener à réviser le maillage territorial des urgences notamment faire évoluer certaines structures d'urgences à très faible activité vers des centres de soins non programmés.

Territoire du Finistère - Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Structure des urgences	10	0	10
Structure des urgences pédiatriques	1	0	1
SMUR	7	0	7
SAMU (couverture départementale)	1	0	1

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Structure des urgences	2	0	2
SMUR	2	0	2

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Structure des urgences	3	0	3
SMUR	3	0	3
SAMU (couverture départementale)	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Structure des urgences	6	0	6
Structure des urgences pédiatrique	1	0	1
SMUR	4	0	4
SAMU (couverture départementale)	1	0	1

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Structure des urgences	2	0	2
SMUR	2	0	2

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Structure des urgences	4	0	4
SMUR	4	0	4
SAMU (couverture départementale)	1	0	1

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Structure des urgences	1	0	1
SMUR	1	0	1

MEDECINE

Des ajustements très ponctuels sont proposés concernant soit la confortation d'unité de soins palliatifs devant être portées par une autorisation de médecine, soit l'arrêt programmé d'activités de médecine sur certains ex hôpitaux locaux, dans le cadre de recompositions territoriales de l'offre.

Pas d'augmentation du nombre de sites au-delà, eu égard aux taux de recours de l'ensemble des territoires et aux transformations en cours vers les prises en charge en ambulatoire.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	16+5 = 21	Regroupement des cliniques Keraudren et Grand Large	-1, soit 20 sites

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	6	0	6 sites

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	7	Pour tenir compte de la fermeture de la médecine du CH de Malestroit.	-1, soit 6 sites

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	19	Restructuration en cours entre Monfort et St-Méen.	18 à 19 sites

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	5	0	5

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	8	0	8

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	3	Recomposition avec la reconstruction du site de Guéméné	-1 , soit 2 sites

MEDECINE EN HAD

Tous les territoires bretons sont couverts par une structure d'hôpital à domicile (13 HAD autorisées au total). L'offre a été organisée autour du principe de compétence exclusive d'un établissement HAD sur un territoire délimité, responsable de la couverture des besoins de l'ensemble des patients du territoire autorisée.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation à domicile	3+1=4*		4*

*Non compris l'HAD de l'EPSM intégrée au volet psychiatrie

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation à domicile	1		1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation à domicile	2		2

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation à domicile	1	+1 pour une activité de médecine à orientation néonatale	2

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation à domicile	1		1

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation à domicile	3		3

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation à domicile	1	0	1

CHIRURGIE

Il n'est pas envisagé d'ouverture de nouveaux sites sur le territoire Finistère Penn Ar Bed à l'issue des opérations de reconstitutions envisagées dans la mesure où les files actives devraient être absorbées au sein des nouveaux projets développés

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	10+4 = 14	Regroupement des cliniques Keraudren et Grand Large Regroupement des cliniques quimpéroises Transfert d'activité de l'HIA vers le CHU de Brest	-3 à l'issue de chacune de ces reconstitutions, soit 11 sites

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	3	0	3

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	3	0	3

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	10	0	10

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	3	0	3

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	5	0	5

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Temps complet et/ou partiel	1	0	1

PERINATALITE

La Bretagne est caractérisée par un maillage de proximité dense en termes de maternité. Elle se trouve confrontée à une diminution de la natalité (-11%) qui peut poser des problèmes d'activité dans les maternités les plus modestes, et donc d'attractivité médicale de celles-ci, ainsi qu'à une démographie peu favorable pour les pédiatres, gynécologues-obstétriciens et anesthésistes.

Dans ce contexte il est à ce stade proposé un maintien de l'offre existante qui devra s'inscrire dans une nécessaire qualité et sécurité des prises en charge.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Gynécologie obstétrique à temps complet ou partiel	6	0	6
Néonatalogie soins courants	4	0	4
Néonatalogie soins intensifs	2	0	2

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Gynécologie obstétrique à temps complet ou partiel	1	0	1
Néonatalogie soins courants	1	0	1
Néonatalogie soins intensifs	1	0	1

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Gynécologie obstétrique à temps complet ou partiel	3	0	3
Néonatalogie soins courants	2	0	2
Néonatalogie soins intensifs	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Gynécologie obstétrique à temps complet ou partiel	6	0	6
Néonatalogie soins courants	5	0	5
Néonatalogie soins intensifs	1	0	1

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Gynécologie obstétrique à temps complet ou partiel	2	0	2

Néonatalogie soins courants	2	0	2
Néonatalogie soins intensifs	0	0	0

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Gynécologie obstétrique à temps complet ou partiel	4	Réflexion sur une possible reconstitution des activités d'obstétrique sur ce territoire	4
Néonatalogie soins courants	2	0	2
Néonatalogie soins intensifs	1	0	1

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Gynécologie obstétrique à temps complet ou partiel	1	0	1
Néonatalogie soins courants	1	0	1
Néonatalogie soins intensifs	0	0	0

SOINS DE LONGUE DUREE

Les objectifs quantifiés cibles s'appuient sur le rapport de l'IGAS « les unités de soins de longue durée » qui font état d'une offre en nombre de places installées USLD qui situent la région Bretagne au 4^{ème} rang et au 9^{ème} rang quant au nombre de places d'USLD par million d'habitants.

Les ajustements proposés intègrent la reconfiguration médico-sociale engagée sur le territoire de Brocéliande Atlantique

Territoire du Finistère - Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Soins de longue durée	10	+1 avec redéploiement capacitaire	11

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Soins de longue durée	5	0	5

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
---------------------	------------------	--	---------------------------------

	actuellement autorisés		
Soins de longue durée	5	0	5

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Soins de longue durée	7	0	7

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Soins de longue durée	3	0	3

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Soins de longue durée	5	0	5

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Soins de longue durée	2	0	2

PSYCHIATRIE GENERALE

Compte tenu de la tension croissante sur les ressources humaines de psychiatrie, en particulier médicales, et du contexte de réformes en cours des autorisations et du financement, les projets devront s'inscrire dans une perspective de transformation de l'offre, une collaboration et une coordination des acteurs de la psychiatrie mais aussi des champs médico-social et social, au service d'une fluidité des parcours, tout en prenant en compte le respect d'un équilibre territorial de l'offre.

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	12	Permettre la mise en en place de structures d'hospitalisation de courte durée en post-urgence sur les services d'urgence connaissant une activité importante	+1, soit 13
Hospitalisation de jour	17+14 = 31	0	31
Hospitalisation de nuit	6+1 = 7	0	7
Placement familial thérapeutique	0	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier, dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	4
Appartements thérapeutiques	4+7 = 11	+2	13
Post-cure psychiatrique	2	0	2
Centre de crise	1	0	1
Hospitalisation à domicile	1	Création d'une implantation d'HAD en psychiatrie pour régulariser la situation particulière de l'EPSM Gourmelen	1

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	4	0	4
Hospitalisation de jour	12	0	12
Hospitalisation de nuit	2	0	2
Placement familial thérapeutique	1	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier, dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	2
Appartements thérapeutiques	1	Cible de 2 implantations additionnelles par rapport aux autorisations existantes, pour encourager, en cohérence avec les orientations régionales, le recours à cette modalité de soins qui a pour objectif de favoriser le retour vers le milieu ordinaire	3
Post-cure psychiatrique	0		0

*

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	4	0	4
Hospitalisation de jour	12	0	12
Hospitalisation de nuit	0	0	0
Placement familial thérapeutique	1	0	1

Appartements thérapeutiques	4	Cible de 2 implantations additionnelles par rapport aux autorisations existantes, pour encourager, en cohérence avec les orientations régionales, le recours à cette modalité de soins qui a pour objectif de favoriser le retour vers le milieu ordinaire	6
Post-cure psychiatrique	2	0	2

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	7	-1 suite à la fermeture de l'activité sur Fougères	6
Hospitalisation de jour	15	+3	18
Hospitalisation de nuit	2	-1 suite à la fermeture de l'activité sur Fougères	1
Placement familial thérapeutique	2	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier, dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	2
Appartements thérapeutiques	2	Cible de 2 implantations additionnelles par rapport aux autorisations existantes, pour encourager, en cohérence avec les orientations régionales, le recours à cette modalité de soins qui a pour objectif de favoriser le retour vers le milieu ordinaire	4
Post-cure psychiatrique	2	0	2

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	2	0	2
Hospitalisation de jour	7	0	7
Hospitalisation de nuit	2	0	2
Placement familial thérapeutique	1	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier (St Malo, St Jean de Dieu), dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	2
Appartements thérapeutiques	3	Cible d'1 implantation additionnelle par rapport aux autorisations existantes, pour encourager, en cohérence avec les orientations régionales, le recours à cette modalité de soins qui a pour objectif de favoriser le retour vers le milieu ordinaire	4
Post-cure psychiatrique	0		0

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma – cible du PRS 2018-2022

Hospitalisation complète	5	0	5
Hospitalisation de jour	9	0	9
Hospitalisation de nuit	2	0	2
Placement familial thérapeutique	1	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	2
Appartements thérapeutiques	0	+2	2
Post-cure psychiatrique	0	0	0

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	3	0	3
Hospitalisation de jour	7	0	7
Hospitalisation de nuit	1	0	1
Placement familial thérapeutique	1	0	1
Appartements thérapeutiques	0	Cible de 2 implantations additionnelles par rapport aux autorisations existantes, pour encourager, en cohérence avec les orientations régionales, le recours à cette modalité de soins qui a pour objectif de favoriser le retour vers le milieu ordinaire	2
Post-cure psychiatrique	0	0	0

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE

Territoire du Finistère – Pen Ar Bed

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	4	0	4
Hospitalisation de jour	5+4 = 9	0	9
Hospitalisation de nuit	0+2	0	2
Placement familial thérapeutique	1+0	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier (Brest, Morlaix, Quimper), dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	3
Centre de crise	1		1

Territoire de Lorient Quimperlé

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Recompositions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	1	0	1

Hospitalisation de jour	6	+1	7
Hospitalisation de nuit	0	+1	1
Placement familial thérapeutique	0	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier, dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	2

Territoire de Brocéliande-Atlantique

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	1	0	1
Hospitalisation de jour	6	+1	7
Hospitalisation de nuit	1	0	1
Placement familial thérapeutique	1	0	1

Territoire de Rennes – Redon – Fougères – Vitré

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	1	0	1
Hospitalisation de jour	11	+1	12
Hospitalisation de nuit	0	+1	1
Placement familial thérapeutique	1	0	1

Territoire de Rance-Emeraude

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	1	0	1
Hospitalisation de jour	2	0	2
Hospitalisation de nuit	0	+1	1
Placement familial thérapeutique	0	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier (St Malo, St Jean de Dieu), dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	2

Territoire d'Armor

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma - cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	1	0 à 1	1 à 2
Hospitalisation de jour	5	0	5
Hospitalisation de nuit	1	0	1

Placement familial thérapeutique	0	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier (Bon Sauveur, St Jean de Dieu) dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	2
----------------------------------	---	--	---

Territoire du Coeur de Breizh

Activité - Modalité	Nombres de sites actuellement autorisés	Créations / Suppressions / Reconstitutions	Schéma – cible du PRS 2018-2022
Hospitalisation complète	0	0	0
Hospitalisation de jour	4	0	4
Hospitalisation de nuit	0	0	0
Placement familial thérapeutique	0	Cible d'une implantation par établissement de service public hospitalier dans le cadre du développement des alternatives à l'hospitalisation complète	1